

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
22 mars 2005

Original: français

**Lettre datée du 21 mars 2005, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de la République démocratique du Congo auprès
de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'en exécution de l'exigence contenue dans la déclaration présidentielle du Conseil de sécurité en date du 2 mars 2005 (S/PRST/2005/10) sur la République démocratique du Congo, il a été procédé ce 21 mars 2005 à l'apprehension de Thomas Lubanga, Président de l'Union des patriotes congolais (UPC). M. Lubanga a immédiatement été transféré à la prison centrale de Makala.

Mon gouvernement souhaiterait également rappeler que MM. Floribert Ndjabu, Président du Front des nationalistes et intégrationnistes (FNI), Goda Sukpa, ancien commandant du FNI, et Germain Katanga, des Forces de résistance patriotiques d'Ituri (FRPI), sont déjà aux arrêts. S'agissant de M. Étienne Lona, commandant des FNI, il se serait rendu aux forces de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC).

Pour sa part, M. Bosco Tanganda, chef de la branche militaire de l'UPC, demeure toujours en liberté et continue de sévir en Ituri dans une zone échappant au contrôle des autorités congolaises. C'est la raison pour laquelle mon gouvernement sollicite tout l'appui du Conseil de sécurité et de la MONUC sur le terrain en vue de son arrestation.

Je vous prie de bien vouloir faire circuler la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Atoki **Ileka**

